

Date de création :
05/11/2015

Mise à jour :
Août 2018

Quel est l'état de la biodiversité en région Centre-Val de Loire ?

L'occupation du sol reflète les activités mises en place sur le territoire régional. En région Centre-Val de Loire, l'espace est majoritairement dédié aux activités agricoles. Mais la tendance actuelle est à la régression de ces espaces au profit de l'artificialisation et de l'accroissement des territoires naturels ou forestiers.

DÉFINITION & DESCRIPTION

L'occupation du sol est « la couverture (bio-)physique de la surface des terres émergées » (FAO, 1998), soit la caractérisation de l'usage que l'Homme fait - ou non - des terres.

L'évolution de l'occupation du sol reflète donc celle de l'activité humaine, des paysages et de la biodiversité qui y est liée. Fruit de l'aménagement et de l'organisation de l'espace, l'occupation du sol reflète les choix de développement effectués en région Centre-Val de Loire. Elle constitue un important enjeu de gestion de la ressource « sol », qui est une ressource « finie », lentement ou difficilement renouvelable.

La fragmentation des milieux et leur imperméabilisation fragilisent les équilibres naturels.

Cet indicateur présente l'état de l'occupation du sol sur le territoire régional et l'évolution des **espaces artificialisés, cultivés et naturels**, en s'appuyant sur des données statistiques et géographiques.

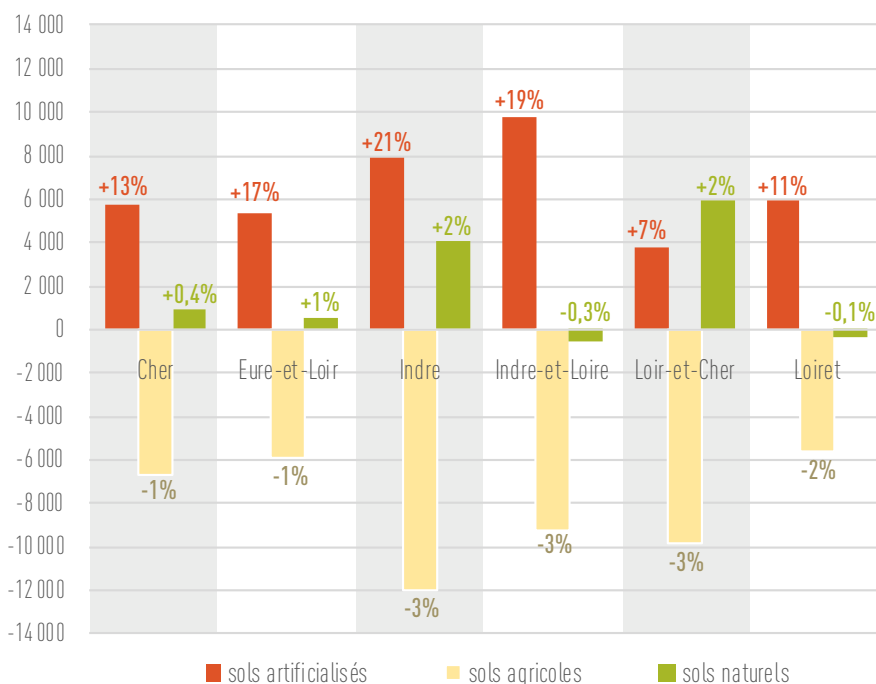
RÉSULTATS

Les surfaces agricoles représentent la majeure partie du territoire régional (60,5%) en 2015, dont 12,4% sont en prairies. 8,6% de la région Centre-Val de Loire sont artificialisés, et 30,8% sont occupés par des espaces naturels, qui sont composés principalement de forêts.

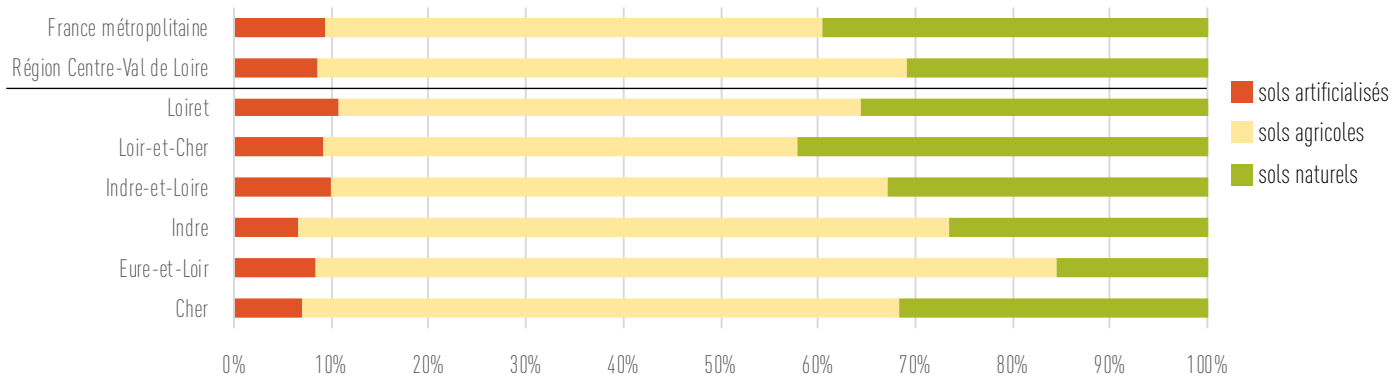
Les départements de l'Eure-et-Loir et de l'Indre sont les plus agricoles de la région, avec respectivement 76% et 67% de leur territoire cultivé.

Le département du Loir-et-Cher est le moins consacré à l'agriculture (49%), du fait de la part importante du territoire couverte par la Sologne.

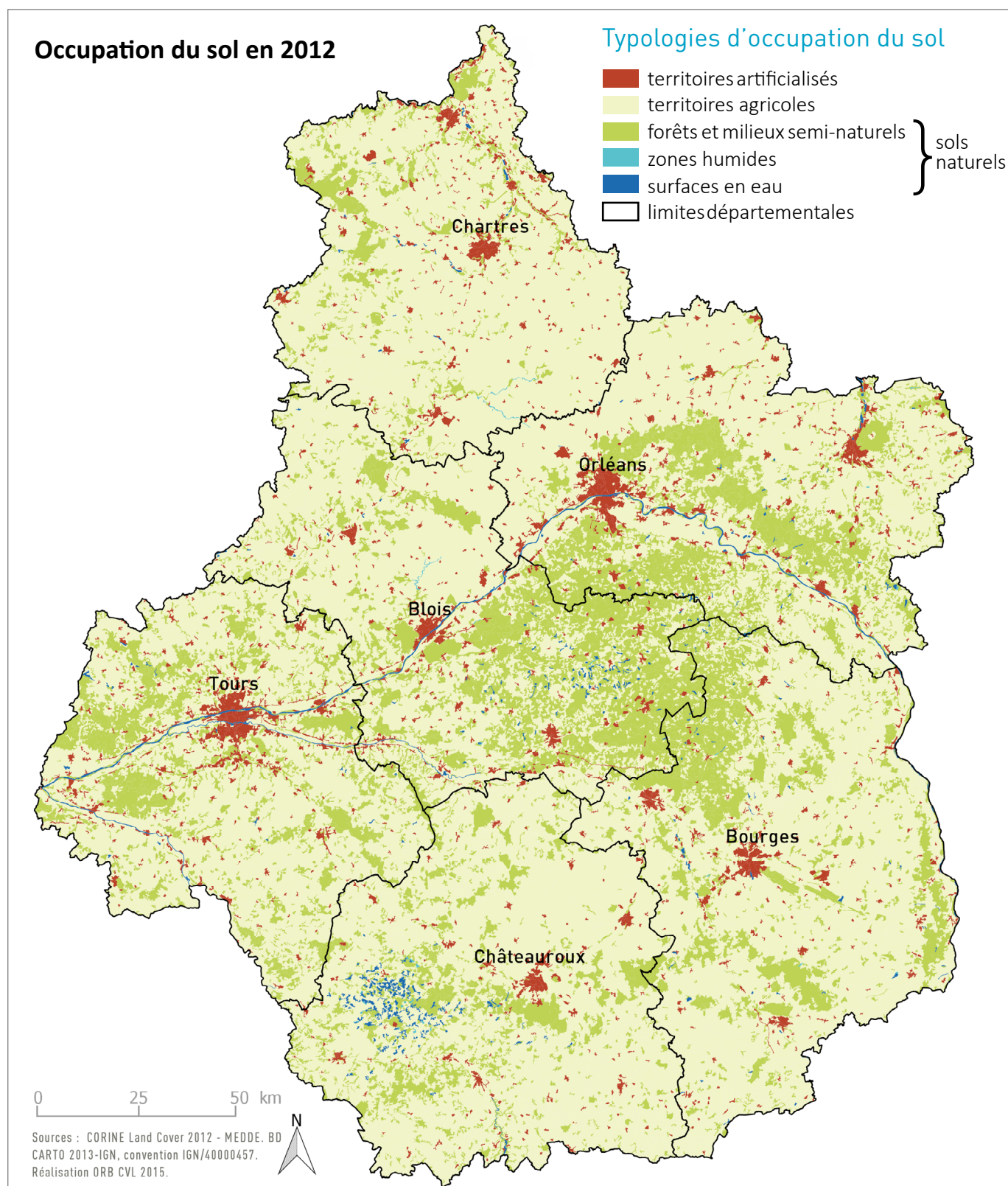
Le Loiret et l'Indre-et-Loire sont les départements les plus artificialisés de la région Centre-Val de Loire (11% et 10%).



Variation des surfaces (en ha) par département entre 2006 et 2015 - Source Teruti-Lucas



Occupation du sol 2015 en région Centre-Val de Loire – Source Teruti-Lucas



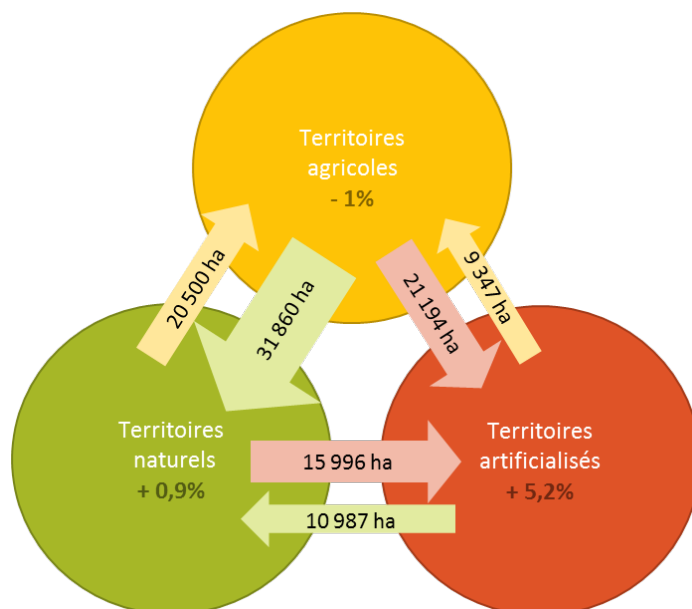
Occupation du sol en 2012 en région Centre-Val de Loire

ANALYSE

En 2015, près des deux tiers de la surface régionale sont occupés par des zones cultivées. En cela, la région Centre-Val de Loire est bien plus agricole que la moyenne française (51%). Ces espaces dédiés principalement aux grandes cultures céréalières, localisées en Beauce (le grenier à blé de la France), Gâtinais de l'ouest et Champagne Berrichonne, constituent la majorité des espaces cultivés de la région. La région se compose aussi de cultures spécialisées (viticulture, horticulture), et de zones d'élevage. Les espaces agricoles sont en régression (perte de 49 200 ha entre 2006 et 2015, soit 5 470 ha/an). Cela s'explique par la déprise agricole, qui conduit à un abandon des terres cultivées et donc à leur enrichissement, et par l'artificialisation, principalement en territoires périurbains.

La région est couverte à 26% par des forêts, légèrement en-dessous de la moyenne française (31% de forêts). Les espaces naturels régionaux, en légère progression (+ 1 180 ha/an sur ces 9 dernières années), sont principalement constitués des espaces boisés de la Sologne et de la forêt d'Orléans.

La part régionale d'espaces artificialisés (9%) est similaire à la moyenne nationale. Ces zones ont progressé de 5,2% entre 2010



Changements des principaux types d'occupation du sol entre 2010 et 2015 en région Centre-Val de Loire – Source Teruti-Lucas

et 2015, suivant la tendance nationale, avec un rythme moyen de consommation de 3 400 ha/an, principalement porté sur les terres agricoles. Les grandes agglomérations concentrent la majorité des espaces urbanisés, la région étant peu densément peuplée.

LIMITES D'UTILISATION

Les principales limites de cet indicateur résultent des données qu'il exploite :

- CORINE Land Cover : Utilisée pour la représentation cartographique. La limite de précision de la base CORINE est le 1/100 000ème et sa plus petite unité cartographiée est de 25 ha. Peu adaptée pour une interprétation locale (notamment des changements d'occupation du sol), elle reflète néanmoins une tendance régionale et départementale.
- Teruti-Lucas : Utilisée pour l'analyse statistique. Basée sur un

échantillonnage de l'occupation du sol, cette donnée comporte des marges d'erreur.

Marge d'amélioration :

Une approche plus précise de l'occupation du sol régionale sera réalisable avec la base d'occupation du sol à grande échelle (BD OCS) qui sera produite par l'IGN sur l'ensemble de la France (échelle 1/25 000ème).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Sources des données :

- Données cartographiques :
 - CORINE Land Cover : produite par le Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), séries 1990, 2000, 2006 et 2012.
 - BD CARTO : IGN 2014.
- Données statistiques : Teruti-Lucas 2015, produite par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Échelle de constitution :

Départementale et régionale. Cartographie au 1/100 000ème,

Mise à jour de l'indicateur :

- Donnée cartographique : tous les 6-10 ans (fréquence d'actualisation de CORINE Land Cover).
- Donnée statistique : tous les ans (fréquence d'actualisation de Teruti-Lucas).

POUR EN SAVOIR +

Indicateurs en lien :

[Territoire couvert par un SCoT Grenelle](#)
[Surface artificialisée 2015](#)

Rédacteur :

Anne BIGNOLAS, ÉcoPôle

Complément d'information technique

MODALITÉS DE CALCUL

Les résultats sont chiffrés en hectares (ha) et en % par rapport à la surface du territoire régional. L'emprise régionale est découpée par le biais de la donnée géographique BD CARTO de l'IGN.

Les calculs d'évolution sont également effectués à partir des données statistiques de l'enquête Teruti-Lucas sur 9 catégories d'occupation du sol, pour les années 2006 à 2015.

MÉTHODOLOGIE

Cet indicateur suit l'évolution de l'occupation du sol, en se basant sur la typologie CORINE Land Cover (niveau 1). On s'intéresse donc aux catégories suivantes, premier niveau des postes d'occupation du sol, qui distinguent :

- les territoires artificialisés	regroupent le tissu urbain, industriel ou commercial, les réseaux de communication, les mines, décharges et chantiers, ainsi que les espaces verts artificialisés, non agricoles.
- les territoires agricoles	regroupent les terres arables, les cultures permanentes, les prairies et les zones agricoles hétérogènes.
- les forêts et les milieux semi-naturels	forêts ; milieux à végétation arbustive et/ou herbacée ; espaces ouverts, sans et avec peu de végétation (ex : plages, roches nues, zones incendiées...).
- les zones humides	marais intérieurs, tourbières.
- les surfaces en eau	cours d'eau naturels ou artificiels et plans d'eau.

Cette analyse permet une cartographie régionale de l'occupation du sol, renouvelable tous les 6-10 ans (période d'actualisation de CORINE Land Cover).

Elle est complétée par l'analyse statistique issue de Teruti-Lucas, actualisée annuellement, pour laquelle on considère 3 catégories d'occupation du sol, qui regroupent les catégories suivantes :

- sols artificialisés	- Sols bâtis
	- Sols revêtus ou stabilisés
	- Autres sols artificialisés
- sols agricoles	- Sols cultivés et prairies
- sols naturels	- Sols boisés
	- Landes, friches
	- Sols nus naturels
	- Zones humides et sous les eaux

BIBLIOGRAPHIE

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL. *Évolution de l'occupation du sol, Observatoire régional de la biodiversité du Nord – Pas-de-Calais* [en ligne]. 2011, disponible sur : http://www.observatoire-biodiversite-npdc.fr/fichiers/documents/fiches/2011/evolution_occupation_sol.pdf (consulté le 03/03/2015).

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT CENTRE. *Profil environnemental de la région Centre*, actualisation 2010 –fiche 3B : l'utilisation de l'espace.

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT, DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT Centre. *L'Environnement en région Centre*, 2004.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ HAUTE-NORMANDIE. *Évolution de l'aire occupée par les principaux types d'occupation des sols, Observatoire Biodiversité Haute-Normandie* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.biodiversite.hautenormandie.fr/Indicateurs/Les-indicateurs-de-l-OBHN/Espaces-Milieux/Evolution-de-l-aire-occupee-par-les-principaux-types-d-occupation-des-sols>, 2013 (consulté le 03/03/2015).